

## Compte rendu du conseil municipal du 11 avril 2022



### Nombre de Conseillers

En exercice : 13  
Présents : 10  
Votants : 10  
Absents : 3

L'an deux mil vingt-deux, le onze avril, le Conseil Municipal de la Commune de SALAGNAC (Dordogne) dûment convoqué le 04 avril 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BARONNET Laurent, Maire.

### Présents

MM. BARONNET Laurent - ENGLERT Michel - POISSEL Juliette - LACABANE Corentin - LAURENT Rémy - APPERE Morgane - DUFFOURD Christophe - FIGUEIREDO Luis - BAYLET Damien - BAUDOU Benoit - PITRE Annie

**Excusé** : DUFFOURD Christophe (pouvoir à BARONNET Laurent).

### Absents

LANASPA Laëtitia - MERILLOU Mickaël

### Secrétaire de Séance

ENGLERT Michel.

## ***I - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2022.***

Le compte rendu du Conseil Municipal a été approuvé à l'unanimité.

## **II - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2022.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les taux des taxes directes locales en 2021.

	<b>Taux Communal</b>
Taxe foncière sur le bâti	46.09
Taxe foncière sur le non bâti	59.36

Il demande à son conseil municipal de fixer le taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2022.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité le taux des taxes suivants :

	<u>Taux Communal 2022</u>
Taxe foncière sur le bâti	46.09
Taxe foncière sur le non bâti	59.36

## **III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022.**

Monsieur le Maire donne lecture des propositions concernant le budget primitif 2022.

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Qui s'équilibre autant en RECETTES qu'en DEPENSES à 710 734 €

### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Qui s'équilibre autant en RECETTES qu'en DEPENSES à 210 410 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le budget primitif 2022.

**Séance levée à 20 heures.**